

DOSSIER DE PRESSE

CNR santé en région
Provence-Alpes-
Côte d'Azur : 1 an
après.



« Le Conseil national de la refondation (CNR) est une nouvelle méthode partenariale lancée en septembre 2022 par le Président de la République pour bâtir des consensus sur une lecture commune de la situation du pays et des solutions concrètes autour de sujets essentiels pour le quotidien de nos concitoyens et l'avenir de la France ».

Lundi 3 octobre 2022, le Ministre de la Santé et de la Prévention, a lancé le volet thématique « Santé » du Conseil national de la refondation pour répondre au défi de l'accès aux soins.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce lancement s'est concrétisé dès le 4 novembre avec la première concertation territoriale à Marseille réunissant élus, professionnels de santé et citoyens, en présence du Ministre de la Santé et de la Prévention. Les préfetures, l'Assurance maladie et la MSA ont largement contribué à la réussite de ces événements qui ont réuni près de 700 participants dans notre région.

25 réunions de concertation se sont ainsi tenues en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

41 projets ont émergé de ces débats.

Plus d'un an après le lancement du CNR, au 8 novembre 2023, le premier bilan comptabilise 14 projets réalisés dont certains s'étaleront sur plusieurs années, et 27 projets en cours de déploiement. Plus de 2,9 millions d'euros ont été engagés par l'ARS Paca en 2023 pour accompagner ces projets.

Le Conseil régional a salué cette démarche CNR et s'est engagé à la soutenir en proposant son appui pour déployer certains de ces projets.



DANS LES TERRITOIRES

Dans les Alpes-de-Haute-Provence

Dans les Alpes-de-Haute-Provence, 8 réunions se sont tenues et ont permis de faire émerger 8 projets concrets qui ont été soutenus par l'ARS en 2023.

Pérenniser et développer les équipes mobiles de santé.

L'isolement combiné à une précarité plus forte renforce le risque de voir l'état de la population se dégrader. Dans un vaste territoire à la géographie complexe la mobilité et l'aller-vers sont des clés de l'accès aux soins et de la lutte contre la précarité.

EN COURS

Mobiliser les infirmiers en soins non programmés via le Samu, avec l'appui de la télémédecine.

Ce dispositif permet au Samu de mobiliser l'infirmier libéral de garde pour des soins non programmés, assisté d'une valise de télémédecine. Son intervention rapide permet une levée de doute et au besoin des premiers soins urgents, dans l'attente d'une éventuelle prise en charge par le Smur, sur des territoires éloignés et sans médecin de garde.

PROJET REALISE

Rapprocher les acteurs de l'urgence par la création d'une plate-forme commune 15/18.

Pour assurer la meilleure coordination de la réponse aux appels de secours, le SDIS et le SAMU envisagent de se regrouper en une plate-forme départementale commune accueillant également le coordonnateur ambulancier.

EN COURS

Renforcer les maisons de santé pluriprofessionnelles en zones rurales.

L'objectif est de renforcer leurs potentiels en offre de proximité polyvalente afin de répondre au mieux aux besoins d'accès aux soins (maillage permettant de disposer d'une maison de santé à moins de 30 minutes de voiture, développement des plateaux techniques, télémédecine, etc.).

EN COURS

Développer une application « transports solidaires ».

Cet outil permettrait d'accompagner les personnes les plus isolées et les plus précaires vers des structures de soins ou de soutien social.

EN COURS

Proposer une offre de formation en santé locale en distanciel.

L'objectif est de déployer une offre de formation initiale pour certains métiers du soin pour les jeunes ayant des mobilités contraintes et pour donner aux professionnels en exercice la capacité de monter en compétences.

EN COURS

Développer des plateaux techniques de proximité avec biologie.

Cet équipement, installé dans une maison de santé en zone rurale ou de montagne en partenariat avec un laboratoire, permettrait aux médecins de réaliser des examens non programmés sans nécessiter le déplacement des patients ou l'envoi des prélèvements.

EN COURS

Formation en compétences psychosociales et premiers secours en santé mentale pour tous.

L'objectif est de déployer sur l'ensemble du territoire, et dans tous les milieux (scolaire, associatif, professionnel, etc.) des formations aux premiers secours en santé mentale.

PROJET REALISE

DANS LES TERRITOIRES

Dans les Hautes-Alpes

Dans les Hautes-Alpes, 5 réunions se sont tenues et ont permis de faire émerger 4 projets concrets qui ont été soutenus par l'ARS en 2023.

Développer une offre de santé pluridisciplinaire itinérante.

Ce bus itinérant en santé pluridisciplinaire interviendra dans les zones d'intervention prioritaires (Bourg d'Oisans, Argentière, Guillestre, Laragne, Veynes).

EN COURS

Expérimenter le développement d'accompagnateur/médiateur santé en Maison France Service.

L'accompagnateur en santé faciliterait l'accès aux rendez-vous et aux déplacements pour les populations en manque ou en perte d'autonomie. Il s'adressera aux populations qui ont des difficultés pour accéder aux soins : personnes vulnérables, personnes en perte d'autonomie, personnes en situation de handicap, etc.

EN COURS

Créer une « Maison » en soins non programmés dentaires.

Cette nouvelle structure permettra à la fois de diminuer le temps d'attente, d'éviter le renoncement aux soins, de garantir une prise en charge et de diminuer certaines prises en charge aux urgences.

EN COURS

Construire une réponse territoriale à la demande de soins non programmés en odontologie en étudiant l'apport d'une solution numérique.

L'apport d'une solution numérique sur le territoire des Hautes-Alpes permettra de :

- bénéficier d'un diagnostic dentaire avant le déplacement des patients en cabinet ;
- prendre en charge des patients qui vivent dans des zones difficiles d'accès aux soins ;
- répondre aux demandes de soins non programmés.

EN COURS

Dans les Alpes-Maritimes

Dans les Alpes-Maritimes, 4 réunions se sont tenues et ont permis de faire émerger 9 projets concrets qui ont été soutenus par l'ARS en 2023.

Proposer une offre de transports sanitaires.

Ces transports en commun sanitaires non médicalisés pourraient être commandés par les patients ayant besoin d'une consultation.

EN COURS

Développer les consultations avancées des centres hospitaliers vers les hôpitaux de proximité et accroître l'offre de consultation.

L'objectif étant de garantir un accès à des consultations spécialisées socles au sein des 3 vallées : diabétologie, néphrologie, cardiologie, ophtalmologie...

EN COURS

Développer l'offre de transports sanitaires au sein des vallées.

L'objectif est de créer un agrément avec une société de transports ou de définir une tarification spécifique en cas de prise en charge de longue durée.

PROJET RÉALISÉ

Réaliser et diffuser, tant aux professionnels de santé qu'à la population, un guide identifiant l'ensemble des offres de soins sur le territoire.

Ce répertoire sera accessible tant aux professionnels qu'aux patients.

EN COURS

Renforcer la permanence des soins ambulatoires par des infirmiers mobilisés par le Samu dans les zones dépourvues de ressources médicales.

Le renforcement de la PDSA par les infirmiers permettrait aux patients d'obtenir une prise en charge sanitaire rapide et de garantir la qualité de leur suivi.

EN COURS

Créer une unité d'hébergement renforcée à Breil-sur-Roya.

Les unités d'hébergement renforcées sont des lieux d'hébergement aménagés dans les Ehpad. Elles accueillent nuit et jour des personnes âgées ayant une maladie d'Alzheimer ou une maladie entraînant des troubles du comportement importants.

EN COURS

Développer « l'aller-vers », « l'apporter » et les actions de proximité.

L'objectif est de disposer d'une équipe de 3 médiateurs en santé qui effectueraient des actions de prévention d'« aller-vers » au plus près du terrain.

EN COURS

Amplifier les actions de prévention.

Grâce à plusieurs leviers :

- favoriser les actions de dépistage via les entreprises et les médecins du travail ;
- développer les tests rapides d'orientation diagnostique ;
- favoriser la prescription d'activité physique adaptée ;
- créer des « zones vertes » au sein des cités universitaires avec des potagers partagés ;
- améliorer « Mon espace santé » afin de pouvoir recevoir des informations personnalisées.

EN COURS

Compléter et pérenniser l'observation de l'état de santé de la population à une échelle territoriale plus fine.

La mise en œuvre des politiques de santé doit pouvoir s'appuyer sur des données précises, identifiant finement les besoins de la population. L'Insee a justement défini des îlots regroupés pour l'information statistique qui constituent une maille intéressante pour l'observation de la santé.

PROJET RÉALISÉ

DANS LES TERRITOIRES

Dans les Bouches-du-Rhône

Dans les Bouches-du-Rhône, 4 réunions se sont tenues et ont permis de faire émerger 6 projets concrets qui ont été soutenus par l'ARS en 2023.

Arles : renforcer la permanence des soins ambulatoires en lien avec la maison médicale de garde.

Renforcement de la permanence des soins sur le secteur d'Arles grâce à la fusion entre les secteurs de garde de Tarascon et Arles.

PROJET RÉALISÉ

Arles : créer un dispositif de développement de l'attractivité des établissements.

Recrutement d'une attachée d'administration en charge d'accompagner les futurs arrivants au sein des établissements du territoire. Ce projet «Camina» a obtenu le prix mention spéciale du jury FHF / adRHess / MNH de l'innovation RH 2023.

PROJET RÉALISÉ

Étendre le dispositif de surveillance des cancers des Bouches-du-Rhône.

De grandes attentes sont partagées au sein de la population du territoire de l'étang de Berre (Istres – Martigues) concernant le suivi des données de santé en matière de cancer potentiellement en lien avec les émissions des nombreuses installations industrielles du secteur. Un projet pilote d'observatoire de 3 types de cancers est mis en place depuis plusieurs années (Revela 13). L'extension de ce dispositif de surveillance est en cours d'étude.

EN COURS

Marseille : développer l'offre de médiation en santé.

L'offre de médiation en santé, expérimentée à partir de l'été 2022, est pérennisée en 2023 et 2024, avec les associations Sept et Corhesan.

PROJET RÉALISÉ

Marseille : créer un projet de médiation en santé scolaire.

À l'issue du bilan de santé proposé en école maternelle (PMI) ou élémentaire (santé scolaire), envisager la mise en place d'une équipe de médiation pour accompagner les familles vers l'accès aux professionnels de santé intervenant sur les problématiques identifiées dans le bilan. Le projet a été validé par les partenaires institutionnels et démarrera d'ici la fin de l'année 2023.

EN COURS

Aix-en-Provence : évaluer et accompagner le fonctionnement du centre de soins non programmés en lien avec les services d'urgence du centre hospitalier

Le centre de soins non programmé a ouvert ses portes le 3 janvier 2023. Il est ouvert de 9h à 22h. 7 jours/7, 365 jours/an.

PROJET RÉALISÉ

DANS LES TERRITOIRES

Dans le Var

Dans le Var, 3 réunions se sont tenues et ont permis de faire émerger 7 projets concrets qui ont été soutenus par l'ARS en 2023.

Structurer un modèle d'exercice mixte ladossé à un service d'urgence pour proposer des soins non programmés en journée.

Un centre de soins non programmés reposant sur un mode d'exercice mixte, libéral/salarié et médecins/IDE ainsi que sur une collaboration entre la médecine de ville et l'hôpital a été ouvert à l'hôpital de St Tropez du 1er juin au 30 septembre 2023. Il a permis de répondre à la demande de soins en période estivale. Cette démarche sera poursuivie en 2024.

PROJET RÉALISÉ

Développer un modèle pour fluidifier l'aval des services d'urgence par le partenariat ville/hôpital.

Une expérimentation de réorientation vers la médecine de ville des patients se présentant aux urgences et ne nécessitant pas un plateau technique hospitalier a été mise en place via le service d'accès aux soins du Var depuis juin 2023. Ces patients sont ainsi, après évaluation par l'infirmière d'accueil et le médecin urgentiste hospitalier, orientés vers une consultation de médecine générale auprès d'un médecin généraliste volontaire pour participer au dispositif et disponible dans les 48h.

PROJET RÉALISÉ

Développer un partenariat ville/hôpital de parcours de prévention secondaire et de soins du cancer du poumon.

A partir de novembre 2023, les hôpitaux de l'HIA et du CHITS, les 5 CPTS du secteur littoral Var Ouest, les radiologues et pneumologues libéraux et le département de recherche clinique du GHT mettent en place un programme de dépistage du cancer du poumon. Les patients de 55 à 74 ans fumeurs ou ayant arrêté dans les 15 dernières années seront identifiés par les professionnels libéraux des CPTS et bénéficieront d'un dépistage et d'une orientation si nécessaire vers une filière de soins adaptée.

PROJET RÉALISÉ

Toulon : renforcer les parcours de soins maladies chroniques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Sur 7 quartiers politiques de la ville de Toulon et de La Seyne, la clinique Malartic et les 2 CPTS du secteur vont expérimenter un programme de délivrance de soins dits de «support» (prise en charge diététique et nutritionnelle, prise en charge de la douleur, prise en charge psychologique, activité physique adaptée, conseils d'hygiène de vie, etc.) à des patients atteints de maladies chroniques.

PROJET RÉALISÉ

Draguignan : promouvoir et articuler sur un territoire la prévention et le soin du diabète.

Le centre hospitalier et la CPTS de la Dracénie proposent de piloter la mise en place de parcours de prévention et de soins du diabète, en collaboration avec les partenaires pour renforcer la prévention primaire, le dépistage et l'orientation, la prise en soins et l'accompagnement et la prévention des complications du diabète. Cette action sera lancée en 2024.

EN COURS

Var-Est : développer une offre de transports sanitaires dans les zones en tension.

L'objectif est, avec l'aide des acteurs du territoire, d'identifier les besoins, de cartographier l'offre et d'engager des actions concrètes pour améliorer les situations de tension.

EN COURS

Haut-Var : déployer des unités mobiles de télémédecine activables par la régulation du service d'accès aux soins.

Ces unités mobiles se composent d'un professionnel médical qui réalise la téléconsultation et d'une équipe dédiée, véhiculée et équipée de dispositifs médicaux connectés afin de se rendre auprès du patient pour l'assister lors de la téléconsultation.

EN COURS

DANS LES TERRITOIRES⁹

Dans le Vaucluse

Dans le Vaucluse, 3 réunions se sont tenues et ont permis de faire émerger 7 projets concrets qui ont été soutenus par l'ARS en 2023.

Grand Avignon : proposer une offre de soins non programmés dentaires aux personnes en situation de grande vulnérabilité.

L'ARS Paca et la Mutualité Française ont signé le 25 octobre une convention pour officialiser le lancement d'un projet remarquable et solidaire sur le territoire qui vise à proposer des soins urgents dentaires aux personnes en situation de grande vulnérabilité qui ont des difficultés d'accès aux soins. La Mutualité Française et son centre dentaire Saint Charles ont accepté d'expérimenter ce nouveau dispositif en lien avec le Secours Catholique : tous les 15 jours, des créneaux sont proposés aux patients accompagnés par un bénévole après une orientation du médecin qui intervient au sein du Secours Catholique.

PROJET RÉALISÉ

L'Isle-sur-la-Sorgue : créer un centre de soins non programmés.

Des créneaux de soins non programmés récurrents seront ouverts dans un espace dédié au sein du centre hospitalier, avec un accès aux plateaux techniques. L'ouverture est prévue au premier semestre 2024.

EN COURS

Initier des grands rendez-vous de la prévention en Vaucluse.

La réactivation d'un grand rendez-vous annuel à destination des élèves, des étudiants et de la population générale sur deux jours permettra une meilleure appréhension de la prévention de la population de Vaucluse. Le forum est programmé en mai 2024 à Avignon.

EN COURS

Mettre en place un guichet unique de promotion et d'installation des professionnels de santé, en ambulatoire.

Le projet consiste à mettre en place un guichet unique de promotion et d'installation des

professionnels de santé, pour faciliter l'installation des médecins et autres professionnels de santé médicaux et paramédicaux. Ce projet se concrétise en lien avec les acteurs institutionnels du territoire et verra le jour en 2024.

EN COURS

Développer l'accueil d'internes en odontologie au sein du centre hospitalier d'Avignon.

Pour améliorer l'attractivité du territoire à l'installation des chirurgiens dentistes, il est apparu opportun de proposer une offre de stage au sein du centre hospitalier, durant le cursus des étudiants dentaires. Le projet pédagogique est en cours d'écriture. Cette action CNR débutera au premier semestre 2024.

EN COURS

Développer un plan d'action ambitieux en prévention à la santé dans les établissements scolaires.

L'originalité de ce projet est la définition d'un programme ambitieux par le Conseil départemental d'éducation à la santé et à la citoyenneté, intégrant des actions de prévention primaire à la santé, le développement des compétences psycho-sociales et l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle. L'ARS, l'Education nationale et les acteurs de la prévention mèneront d'ici la fin de l'année 2023 une démarche concertée pour définir un programme d'actions.

EN COURS

Proposer un bilan complet dentaire pour les résidents des Ehpad de Vaucluse : projet Gerodonto

Des dentistes volontaires ont testé fin 2022 à l'Ehpad de Bédarrides une offre dentaire innovante et ont formé les équipes aux soins bucco-dentaires. Cette offre s'inscrit dans le droit commun de l'Assurance Maladie et est sans reste à charge pour les résidents. Ce projet a été pérennisé en 2023.

PROJET RÉALISÉ

Et maintenant ?

Le Conseil national de la refondation en santé va se poursuivre dans notre région.

L'ARS Paca continuera de soutenir le déploiement des projets annoncés en première phase et organisera, dans les six départements, de nouvelles réunions de concertations, avec l'appui des conseils territoriaux de santé.

Qu'est-ce qu'un conseil territorial de santé ?

Le conseil territorial de santé est une instance départementale de démocratie sanitaire qui associe l'ensemble des parties prenantes du secteur de la santé. Il est composé d'une cinquantaine de membres représentant les professionnels et offreurs des services de santé, les usagers, les collectivités territoriales, les représentants de l'État et des organismes de sécurité sociale ainsi que des personnalités qualifiées.

Si les quatre premiers thèmes socles qui avaient été identifiés en 2022 (cf page précédente) pourront continuer d'alimenter les débats, cette année, les réunions du CNR santé en région Paca feront un zoom particulier sur la question de la santé mentale et résonneront avec les priorités du nouveau projet régional de santé.

Ce nouveau cycle de réunions débutera dès le 14 novembre dans les Hautes-Alpes et aboutira, comme l'année précédente, à une restitution au cours du premier trimestre 2024.

